Marine Le Pen visée par une enquête pour « incitation à la haine raciale »

13/01/2011 à 10h32

Marine Le Pen, vice-présidente du Front national, est visée par une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Lyon pour "*incitation à la haine raciale*" après son parallèle entre les prières de musulmans dans la rue et l'Occupation allemande, a indiqué aujourd'hui le parquet.

Cette enquête fait suite fin décembre au dépôt de plainte du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) et a été confiée à la police judiciaire de Lyon, a indiqué le procureur de Lyon Marc Désert Les policiers "*vont vérifier si les propos eux-mêmes ont été tenus (…) Ensuite, au regard des textes et de la jurisprudence, on appréciera si compte tenu des propos et des circonstances dans lesquels ils ont été tenus, ils sont susceptibles de constituer le délit qui est prévu par la loi*", a-t-il expliqué. Si la matérialité des propos est constituée, Marine Le Pen "*s'exposera à des poursuites judiciaires*", selon le magistrat.

Le Figaro

(Merci à K.)